

Pollution dans l'Aude: des tonnes d'arsenic déversées et un silence gêné

PAR CHRISTOPHE GUEUGNEAU ET OLIVIER SAINT-HILAIRE (PHOTOS)
ARTICLE PUBLIÉ LE DIMANCHE 24 FÉVRIER 2019



La «source à pastis» du ruisseau du Gourg Peyris sur la commune de Salsigne. © Olivier Saint-Hilaire

Les inondations d'octobre près de Carcassonne ont aggravé les vastes pollutions engendrées par l'ancienne mine d'or, et surtout d'arsenic, de Salsigne. Mais sur place, l'État et les riverains minimisent le problème. Si les cancers se multiplient, il ne faut pas que les maisons perdent de leur valeur.

Vallée de l'Orbiel (Aude), de notre envoyé spécial.

– François Espuche attrape une feuille et un stylo, trace une longue ligne en travers de la page : « Ça, c'est le début de la mine, la demande d'autorisation. » Un deuxième trait, à quelques millimètres – « Ça, c'est le début de l'exploitation. » Encore un trait, un centimètre plus loin – « Ici, c'est la fin de l'exploitation. » Les vingt centimètres qu'il reste sur cette chronologie ? « C'est maintenant, c'est les 20 000 ans de pollution engendrés par la mine. »

Dans la maison qu'il loue temporairement à Limousis, avant de s'installer ailleurs, les cartons ne sont pas encore déballés, mais l'ordinateur est lui, en état de marche – quand l'Internet ne saute pas. François Espuche préside l'association des Gratte-papiers depuis sa création en 2008. Son objet : documenter et informer sur la pollution des sols liés à l'ancienne mine d'or de Salsigne.

Ouverte à la fin du XIX^e siècle, la mine de Salsigne a fermé définitivement ses portes au début des années 2000. Elle fut pendant longtemps l'une des plus grandes mines d'Europe de l'Ouest. Mais parler de mine d'or à Salsigne est déjà jouer sur les mots.

Certes 120 tonnes d'or ont bien été extraites pendant l'exploitation, mais dans le même temps, ce sont 397 000 tonnes d'arsenic – naturellement présent dans le sol – et 1 708 tonnes de bismuth (un additif pour certains alliages métalliques), qui sont sorties de terre.

Cette production a généré des montagnes de déchets. Au sens propre. Deux montagnes pour être précis : le Pech de Montredon et l'Artus, situés respectivement sur les rives droite et gauche de l'Orbiel, un ruisseau qui se jette, en aval, dans l'Aude. Montredon abrite deux millions de tonnes de déchets miniers, dont des dizaines de milliers de tonnes d'arsenic. L'Artus, c'est pire : dix millions de tonnes dont 200 000 d'arsenic.



Vue sur le site où se situaient les anciennes usines de La Combe du Saut. À droite, au premier plan, l'Artus, site de stockage de déchets miniers toxiques. © Olivier Saint-Hilaire

Ces collines de plus de 200 mètres de haut n'existaient pas. Elles hantent à présent le paysage de la vallée de l'Orbiel. Peu de choses y poussent. Et de pauvres panneaux « attention danger » ne risquent pas d'effrayer grand monde – on y aperçoit d'ailleurs des pistes empruntées par des quads, motos et autres 4X4...

Les déchets enterrés là sont principalement issus de l'industrie minière mais pas seulement. La mine, et surtout son four, a aussi servi d'incinérateur à divers déchets industriels dans les années 1990, comme des décodeurs Canal +. Et peut-être des choses moins avouables. Max Brail, ancien de l'usine qui travaillait sur le four, estime que les propriétaires ont joué à cette époque « les apprentis sorciers ».

« On a fait venir des choses d'ailleurs », dit-il sans être plus précis. Robert Montané, lui aussi un ancien de l'usine, parle de « déchets militaires ou de déchets médicaux ». Plusieurs personnes rencontrées affirment que des camions venaient la nuit à l'époque, sans jamais pouvoir préciser ce qu'il en était réellement.

Ce qui est certain, c'est que l'État, en dernier ressort, n'a pas vraiment exigé des anciens propriétaires qu'ils remettent le site en état. Et de fait, une véritable dépollution est impossible. L'État a donc décidé de calfeutrer les déchets. Avec une membrane géotextile pour l'un, une épaisse couche d'argile pour l'autre. Ça devait tenir cinquante ans, ça fuit déjà de toute part.

Et le résultat s'observe dans l'Orbiel, mais aussi dans les autres ruisseaux du coin. Il existe ainsi une « source à pastis » (du fait de sa couleur) sur la commune de Salsigne, en fait une réaction provoquée par la rencontre d'un ruisseau pollué avec un autre... Le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) estime que trois tonnes d'arsenic sont déversées chaque année dans l'Orbiel. Une thèse rédigée en 2013 parle, elle, de huit tonnes. « Ça va durer, ça va coûter », note, amer, François Espuche.



La « source à pastis » du ruisseau du Gourg Peyris sur la commune de Salsigne. © Olivier Saint-Hilaire

La pollution a pris une autre tournure le 15 octobre dernier. Dans la nuit, l'Aude subit un épisode pluvieux important : 340 millimètres d'eau sont tombés sur le site de Salsigne. Une véritable vague d'eau se forme en aval sur l'Orbiel. Le bas du village de Conques-sur-Orbiel, zone inondable, est dévasté. Plus bas encore, Trèbes subit le même sort. Bilan humain : 14 morts et 75 blessés.

Résultats sans appel

Ces inondations ne sont même pas une surprise. Il y a eu, avant, celles de 1999, 2005, 2011 et 2017. Et surtout les inondations de 2018, aussi impressionnantes que celles de 1891 et de 1930. Sur l'école de Trèbes construite – et qui va être reconstruite

– en zone inondable, une petite affichette présente le niveau d'eau atteint en 1970 : il faut lever les yeux pour la voir.



Une plaque apposée sur l'entrée de l'école maternelle du quartier de l'Aiguille de Trèbes, sinistrée par les inondations des 14 et 15 octobre 2018, montre le niveau atteint par les eaux en 1970. © Olivier Saint-Hilaire

Le problème lié aux crues à Salsigne est loin d'être nouveau. Dès 1999 **un rapport sur les crues dans l'Aude, l'Hérault, les Pyrénées-Orientales et le Tarn** soulignait que « sur le site de l'usine des mines d'or de Salsigne, le dispositif de récupération des sables (...) n'a pas résisté à l'importance des précipitations. Une brèche s'est produite dans le talus de la plage de décantation-filtration, et le bassin de récupération des eaux de drainage de la plage a débordé le 13 novembre vers 4 h. Ces eaux chargées principalement en sables et en arsenic particulaire se sont diluées dans le volume des crues à l'aval. L'impact immédiat sur la qualité des eaux et sur les sols de la plaine alluviale a été ainsi limité, mais il faut suivre le devenir de l'arsenic particulaire dans les sédiments, car il est susceptible de passer en solution dans l'eau ».

Lors de l'épisode d'octobre 2018, les deux montagnes de déchets ont été lessivées, et l'eau s'est infiltrée. Un autre site, la verse de Nartau, est regardé avec inquiétude. Ici, des stériles fortement chargés en arsenic, pur par endroit, ont été déversés entre 1923 et 1936. La pente est très prononcée et au pied de la colline passe le Grésillou, ruisseau qui se jette par la suite dans l'Orbiel. Sur des photos prises avant l'épisode météo, une vaste traînée blanche – de

l'arsenic pur – est observable sur le coté de la verse. En ce mois de février 2019, la traînée a été divisée par deux.



Verse de déchets miniers toxiques de Nartau sur la commune de Villanière.
Seul un panneau avertit du danger de chute. © Olivier Saint-Hilaire

Coup de tonnerre le 5 décembre dernier, *La Dépêche du Midi* publie une enquête accablante sur la situation dans la vallée de l'Orbiel. Trois semaines plus tôt, le quotidien avait demandé à un chercheur, Philippe Behra, professeur des universités de l'institut national polytechnique de Toulouse, de procéder à des prélèvements dans la vallée. « *Les résultats sont sans appel* », explique le journal.

Et d'écrire : « *Au lieu-dit Gué de Lassac, à moins de 10 km de Conques-sur-Orbiel, l'eau retenue dans un bassin contient jusqu'à 470 microgrammes d'arsenic par litre. Dans la rivière Orbiel, on a mesuré jusqu'à 27 microgrammes (...). À Conques-sur Orbiel, on retrouve 100 microgrammes d'arsenic par litre d'eau au domaine viticole de Saint-Angel, 65 microgrammes dans le béal de Conques, un cours d'eau qui passe sous les fenêtres des riverains du village, avant de se jeter dans l'Orbiel. Quant au Grésillou, en aval de Nartau, les analyses ont conclu à une concentration de 87 microgrammes d'arsenic par litre d'eau.* »

Pour rappel la norme de potabilité se situe à 10 microgrammes d'arsenic par litre, celui permettant l'irrigation et l'arrosage à 100 microgrammes par litre. Le lendemain de ces mesures, le préfet de l'Aude estimait pourtant que « *les concentrations en arsenic sont dans les moyennes observées lors des années précédentes* ».

Rencontré par Mediapart, Philippe Behra, accompagné de son collègue Jérôme Viers, nous reçoit dans une salle de réunion du campus. « *Ça faisait longtemps que je voulais faire quelque chose sur cette pollution dans l'Orbiel* », explique

Behra. Le chercheur souligne que ses données sont cohérentes avec celles présentées par l'État lors d'une commission locale d'information qui s'est tenue mi-décembre. Sauf que l'interprétation finale n'a pas été la même, déclenchant la fureur des associations. Un échange entre les scientifiques indépendants et ceux de l'État devrait avoir lieu à la fin du mois de mars.

Mais le problème, selon Behra, est plus vaste : « *Ici, c'est silence on pollue. Il y a une pression très forte, une sorte d'omerta qui fait que très peu de monde en parle* ».

« Tout a été fait dès le départ en dépit du bon sens. »

Il y a aussi un problème de coût : pour faire une étude vraiment exhaustive, Behra et Viers estiment qu'il faudrait dépenser au moins un million d'euros. Les associations locales n'ont clairement pas les moyens. L'État quant à lui, a dépensé 120 millions d'euros pour contrer les pollutions, sans grands résultats. « *On se demande comment on en est là à ce prix là* », soupire Jérôme Viers.

Pour les deux chercheurs, l'affaire a été dès le départ mal emmanchée. « *Prendre trois ans pour faire une étude cohérente des choses à mettre en place, entre la fermeture de l'usine et la proposition d'une solution, on va dire que c'est très rapide...* » souffle Behra.



Cour de l'école maternelle du quartier de l'Aiguille à Trèbes, sinistrée par les inondations des 14 et 15 octobre 2018. © Olivier Saint-Hilaire

Guy Augé, viticulteur et président de l'association de défense des riverains de Salsigne, est plus mordant : « *Tout a été fait dès le départ en dépit du bon sens, au bout de douze ans ça craque de partout alors qu'ils disaient qu'on en avait pour cinquante ans.* » L'association devait dans un premier temps faire

cesser les pollutions, mais « *la dépollution n'est pas possible à Salsigne* », du coup, il s'agit à présent d'assurer que la mise en sécurité du site soit bien faite.

Philippe Behra est du même avis. « *Dépolluer ? Impossible, dans la situation actuelle, il y a de l'arsenic partout.* » D'autant que d'après le scientifique, l'eau est le « *reflet minime de la pollution, car il faut compter aussi avec tous les sédiments* ».

« *Ce qui est important, c'est que les polluants restent confinés, ce n'est pas le cas* », explique Guy Augé. Et il égrène : le stockage de Montredon, « *une bombe chimique* » qui « *fuit, se déplace* » et dont « *le toit n'est pas étanche* » ; l'Orbiel, « *on a accepté qu'il soit surpollué plutôt que de demander aux industriels de faire mieux* » ; la source Point V, « *avec un litre de cette source, il y a de quoi tuer sa belle-mère* », mais l'État a mis un an et demi avant de réagir, et beaucoup plus avant d'y poser un cadenas et une grille.



Site de stockage de déchets toxiques de l'Artus et bassins de lagunage sur la commune de Limousis. © Olivier Saint-Hilaire

« *C'est une faillite complète, une escroquerie même, et ça dépasse toutes nos craintes d'écologistes pessimistes* », lance Guy Augé. Max Brail, ancien de l'usine où il officiait au four, et maire de Lastours, un des villages de la vallée connu pour ses quatre châteaux cathares, ne voit pas, lui non plus « *beaucoup de solutions* » : « *Soit on exporte la pollution ailleurs, soit on la traite sur place, soit on confine.* » « *Il n'y a pas de solution idéale, ajoute-t-il, mais il faut d'abord de l'honnêteté et de la transparence.* » Robert Montané, lui aussi ancien de l'usine, est plus radical : « *Si on veut supprimer l'arsenic, il faut raser la montagne.* »

Max Brail, comme François Espuche des Gratte papiers, demande dans un premier temps une cartographie précise des pollutions dans la vallée, une « *analyse beaucoup plus fine des coins les plus*

à risque ». Mais ce n'est pas si simple pour la Dreal (Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie) en charge du dossier.

« *L'extrême variabilité des teneurs en arsenic dans le sol ne permet pas la réalisation d'une cartographie précise* », explique à Mediapart Laurent Denis, chef de l'unité interdépartementale Aude-Pyrénées-Orientales. Qui ajoute : « *L'épisode de crue récent montre que des terres ou sédiments contaminés peuvent être déplacés lors d'une crue et que c'est une des raisons pour lesquelles les recommandations sanitaires sont préférables à une cartographie précise qui ne serait pas pérenne.* »

Conséquence : lors de la commission locale d'information de mi-décembre, la préfecture s'est contentée de donner des recommandations sanitaires générales pour les communes de Conques-sur-Orbiel, Lastours, Salsigne, Villalier, Villanière et Villardonnell. Limiter la consommation de légumes produits localement, privilégier une alimentation d'origine diversifiée, ne pas consommer d'escargots ou de plantes prélevés sur place. Ainsi que des consignes d'hygiène comme ne pas consommer d'eau de puits privés ou bien procéder à un « *lavage humide des sols des maisons* ».

« **Cause toujours tu m'intéresses.** »

La position des services de l'État énerve au plus haut point les associations locales ou les riverains mobilisés contre les pollutions. « *On nous dit qu'il n'y a pas de problème et en même temps, on pond un arrêté préfectoral pour ne pas vendre ou céder les légumes* », s'agace Max Brail, le maire de Lastours. « *Le dernier compte rendu de la commission locale d'information est une véritable messe dite par le préfet* », rage Robert

Montané à Salsigne. « *Les CLI, c'est un peu comme le grand débat : cause toujours tu m'intéresses* », abonde Guy Augé.



Guy Augé, viticulteur et président de l'Association de défense des riverains de Salsigne sur le Point V situé sur la commune de Limousis. © Olivier Saint-Hilaire

« *L'administration, c'est là que le bât blesse le plus*, poursuit Brail. *Les services de l'État ont été d'un laxisme et d'un je-m'en-foutisme incroyable.* » Il faut dire qu'il existe un fâcheux précédent sur place. En 2013, le béal de Sindilla, un petit cours d'eau, est pollué. L'État annonce la présence de 20 microgrammes d'arsenic par litre d'eau mais *Le Canard enchaîné* révèle trois mois plus tard le vrai chiffre : 4 469 microgrammes par litre. Le préfet y perdra son poste.

François Espuche explique : « *La particularité à Salsigne, c'est que l'État a joué tous les rôles.* » Le responsable associatif va plus loin : « *Tous les directeurs de Salsigne envoyés par l'État ont fait leurs classes en Afrique ou bien en Nouvelle-Calédonie, sauf le dernier. C'est une façon de faire très colonialiste.* » Aujourd'hui, toujours selon Espuche, « *l'État nie toute pollution, et le plus facile pour ça, c'est de ne pas la mesurer* ». Il rappelle ainsi que jusqu'en 1996, toutes les pollutions étaient mesurées sauf... l'arsenic.

« *Salsigne*, ajoute François Espuche, *c'est l'histoire d'un déni collectif.* » Les maires ne sont pas en reste. En dehors de Max Brail à Lastours, les autres maires au mieux ferment les yeux, au pire refusent carrément d'employer le mot « pollution ». « *Les maires ont donné toutes les autorisations sans aucune*

contrepartie », explique Guy Augé. Et cela s'explique, selon le viticulteur, par le fait que les édiles « *sont prêts à tout accepter pour l'emploi, tellement y a rien ici* ».



Maisons endommagées et abandonnées suite aux inondations des 14 et 15 octobre 2018 dans le quartier de l'Aiguille à Trèbes. © Olivier Saint-Hilaire

Grâce aux associations, la justice est cependant saisie. Mais une plainte pour mise en danger d'autrui, déposée en 2006 et complétée en 2007, a dormi sagement sous le coude d'un procureur. En 2010, avec l'avocat Me Teissonnière, une nouvelle plainte a été déposée directement auprès du doyen des juges d'instruction, sans, semble-t-il avancer plus vite.

D'autres recours ont été déposés, auprès du tribunal administratif. Il est reproché à l'État, notamment, de n'avoir rien fait pour dépolluer, ou de ne pas suffisamment informer les populations. Mais celles-ci tiennent-elles vraiment à être informées ? Rien n'est moins sûr.

François Espuche énumère : « *Il y a ceux qui ont une foi immense envers leur maire, qui expliquent que tout va bien, il y a ceux qui font comme les fumeurs qui disent je fume et je ne suis pas mort donc ça ne tue pas, il y a ceux qui nient complètement tout simplement, il y a ceux, enfin, qui sont mal informés.* » Plus prosaïquement, les riverains mesurent le risque à reconnaître cette pollution : devoir quitter leur maison, que celle-ci perde sa valeur, qu'ils perdent tout en somme.

Surtout que les habitants historiques de la vallée ont tous une connaissance, un proche, un parent, qui a travaillé à l'usine. Max Brail, maire de Lastours et ancien de la mine, parle ainsi à la fois d'une « *pollution qui est un héritage lourd et compliqué* », mais aussi de « *cette terre, ces roches, qui nous ont fait vivre pendant plusieurs générations* ».

Son histoire est celle de beaucoup d'hommes ici : son grand-père a passé trente-trois ans dans la mine de Salsigne, lui vingt. Il a passé de nombreuses années devant le four : 400 degrés pour évaporer les parties sulfuriques et l'arsenic qui partaient en récupération, ensuite 1 360 degrés pour les métaux. Des années après avoir arrêté, Max Brail parle encore fièrement de son travail, un « *métier passionnant, l'homme face à la matière* ».

« Tout le monde fermait sa gueule. »

Sa vie à l'usine n'a pourtant pas été une partie de plaisir. En 1995, après un sérieux problème de santé, Max Brail a dénoncé les conditions de travail sur place. Résultat : un licenciement pour faute grave, et surtout, des voisins, des amis, qui l'évitent du jour au lendemain, qui ont peur de perdre leur boulot. « *Leurs femmes aussi me détestaient* », explique-t-il. Un moment compliqué, aussi, pour sa fille, conspuée à l'école. « *J'ai bousillé ma famille, ma femme est partie.* »



Max Brail, ancien salarié des usines de Salsigne et de la SEPS, maire de Lastours, chez lui le 13 février 2019. © Olivier Saint-Hilaire

« *Maintenant, je croise des tas de gens qui me disent "Tu m'as sauvé la vie", mais ça a pris quinze à vingt ans* », ajoute-t-il. Il reste cependant « *outré d'entendre on ne savait pas* ». « *L'arsenic, c'est pas de la farine, la dangerosité elle était là.* »

Robert Montané reconnaît volontiers qu'il était au courant des pollutions dès 1975. Mais ça ne l'a pas empêché de racheter un corps de ferme qui a servi pendant des années de laboratoire de tests pour la mine. Dans son jardin, on trouve encore la table qui se trouvait dans le laboratoire. En arrière-plan, les bassins de décantation de l'Artus. « *Je l'ai achetée pour une bouchée de pain, le seul à faire une offre,* explique-

t-il dans sa cuisine. *Mais si j'avais su je ne l'aurais pas fait.* » Montané évoque la pollution, bien sûr, mais aussi la présence d'une ligne THT...



Robert Montané, ancien mineur et délégué syndical CGT de la mine d'or de Salsigne au pied du site de stockage de déchets de l'Artus sur la commune de Limousis. © Olivier Saint-Hilaire

Embauché en 1975, il est passé par tous les postes : apprenti mineur, aide mineur, mineur. Il a fait du roulage, du bronzage, du sondage. Devient par la suite délégué mineur, représentant de la préfecture dans la mine, là pour faire appliquer les règles, et milite à la CGT. « *Mineur, c'est un métier technique, c'est pas un métier difficile,* explique-t-il. *Un métier attachant, un métier où on a énormément de libertés.* » Et de citer le dicton de l'époque : « *Femme de mineur, femme de seigneur* ».

Montané était au courant des pollutions dès son entrée à l'usine, donc, mais ce n'est que dans les années 1980-90 « *que l'on a commencé à en parler* ». À cette époque, Henri Pézerat et son équipe de recherche, et Annie Thébaud-Mony avec la sienne, mènent plusieurs enquêtes à la demande du CHSCT, tant sur la toxicité du minerai que sur les cas de maladies professionnelles des ouvriers de Salsigne.

Mais les deux équipes prêchent dans le désert. « *Le médecin du travail de l'époque estime que cette thèse, c'est un truc théorique* », se rappelle Robert Montané. Aucune étude épidémiologique n'a été menée récemment. Les seuls éléments proviennent de deux études de 1998 et 2001 menées notamment par l'Inserm. La première a montré un taux supérieur de cancer chez les personnes de plus de 60 ans sur la zone par rapport à une zone témoin (+ 12 %), un taux qui s'élève à + 87 % chez les hommes de plus de 60 ans concernant les cancers des voix respiratoires et même + 119 % pour les cancers du pharynx. La seconde étude

montre un excès significatif de mortalité par cancer (+ 77 % par le cancer du poumon, hommes et femmes confondus, et + 106 % pour le pharynx).

« *Les collègues malades, on en parlait pas ou bien on mettait tout sur le dos de la silice* », se rappelle Robert Montané. « *Les gens qui bossaient à la mine avaient aussi leur lopin de terre, un bout de jardin pour compléter leur salaire. Donc tout le monde fermait sa gueule* », résume Guy Augé, le viticulteur de Salsigne. Près de quinze ans après la fermeture de Salsigne, les choses n'ont pas tellement changé.

Et comme le dit François Espuche, les membres des associations sont « *tout simplement crevés* ». Il en faudra pourtant des associations motivées pour éviter

que la pollution de Salsigne ne tombe dans les limbes et rappeler à l'État son devoir d'action. Les 120 millions d'euros engloutis jusqu'à présent ne sont sans doute qu'une goutte d'eau pour qui fera le bilan dans des dizaines, voire des centaines, d'années.

Boite noire

Je me suis rendu dans la vallée de l'Orbiel du 13 au 15 février, en compagnie du photographe Olivier Saint-Hilaire qui signe les photos. Certaines ont été prises lors de ce reportage, d'autres au mois de décembre 2018.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitriani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.